



SANCTION PENDANT UN CONGE MATERNITE

Par nico01, le 14/12/2008 à 10:36

bonjour,

mon employeur me sanctionne alors que je suis en congés conventionnels (convention collective de la banque soit 90 jrs en plus qui suivent le congé maternité):

Après une faute commise sur un déclaratif de vente non réellement réalisées, j'ai eu par téléphone début septembre mon supérieur hiérarchique qui m'a expliqué que cette faute pourrait entrainé sanction dès lors mes commissions sur vente du trimestre versé au mois d'aout avait été suspendu le temps d'une enquete.Ce même supérieur m'a demandé un courrier de confirmation le 7/11 comme quoi je reconnaissait avoir commis une faute et ou j'expliquais ma version et mes regrets me disant clairement au tél que cela eviterait que je me déplace pendant mon congé maternité.

j'ai reçu courrier de convocation le 17 novembre pour rdv le 1er décembre. Puis courrier de décision disciplinaire le 9/12 m'informant que je suis rétrogradée et mon salaire de base est diminuée.

Pouvaient -ils entamer une telle procédure pendant mon congé mat et peuvent-ils me sanctionner avant la fin de mon congé conventionnel?